

Initiatives ministérielles

4. Comment le Conseil du Trésor s'y prendra-t-il pour voir à ce que ces mesures soient appliquées dans le cas du personnel des députés?

5. Le Conseil du Trésor a-t-il ou demandera-t-il l'autorisation d'examiner les taux de rémunération du personnel des députés et des sénateurs?

M. Loiselle: Nous enverrons le SCRS.

M. Harvey (Edmonton-Est): Le ministre dit en plaisantant: «Nous enverrons le SCRS.» Oui, il se pourrait qu'ils le fassent. Les précédents ne manquent pas.

6. N'est-il pas vrai que cette mesure législative n'est pas seulement un projet de loi de retour au travail, mais bien une façon détournée pour le gouvernement d'imposer des mesures de restriction qu'il ne veut pas ou ne peut pas imposer au moyen d'un projet de loi distinct?

7. Le ministre ne trouve-t-il pas un peu ironique que les membres de la GRC et des Forces armées, qui sont censés maîtriser les grévistes en colère, se trouvent maintenant visés par la même mesure législative?

8. Étant donné que le gouvernement dépense plus de 5 milliards de dollars par année au titre de la sous-traitance, pourquoi a-t-il exclu les entrepreneurs indépendants des mesures prévues dans cette loi?

9. Combien de personnes sont touchées par cette exclusion et à combien s'élèvent ces contrats?

10. Combien un avocat qui travaille pour le gouvernement à titre d'entrepreneur indépendant gagne-t-il?

11. Pourquoi cet avocat serait-il exclu?

12. Combien un architecte qui travaille pour le gouvernement à titre d'entrepreneur indépendant gagne-t-il?

13. Pourquoi cet architecte serait-il exclu?

14. Combien un employé temporaire occupant un poste de commis gagne-t-il?

15. Si un fonctionnaire membre de l'Alliance travaille avec un entrepreneur indépendant qui fait le même travail que lui, pourquoi l'entrepreneur indépendant serait-il exclu?

16. Le taux de rémunération de l'entrepreneur indépendant est-il différent?

17. Pourquoi les juges nommés par le gouvernement fédéral sont-ils exclus du projet de loi?

18. Cette mesure législative s'applique-t-elle à la rémunération que touche le gouverneur général?

19. Cette mesure législative s'applique-t-elle à la Banque du Canada?

Ayant posé mes questions à la Chambre, je vais maintenant céder la parole à mon collègue, le député de Saskatoon—Dundurn.

Le vice-président adjoint: C'est au président de donner la parole à un député. Le député de Saskatoon—Dundurn a la parole.

M. Ron Fisher (Saskatoon—Dundurn): Monsieur le président, je voudrais répondre au député de Portneuf, je crois. S'il se trouve encore à la Chambre, je voudrais rappeler à ce député, qui a défendu avec acharnement tous les chômeurs et, tous ceux qui ont été mis à pied dans sa circonscription, que l'opposition, et notamment le NPD, s'est sans conteste portée à la défense de ces personnes.

Avez-vous oublié le débat sur le libre-échange? Pourquoi diable croyez-vous que ces gens sont sans emploi? Pourquoi pensez-vous qu'on les a congédiés? Ils ont été congédiés à cause de l'Accord de libre-échange et parce que les entreprises pour lesquelles ils travaillaient ont déménagé chez nos voisins du Sud. Voilà pourquoi ils sont sans travail. Voilà pourquoi ils ont perdu leur emploi.

Quoi qu'il en soit, ce débat n'a rien à voir avec la réduction du déficit. À mon avis, le déficit est providentiel pour le gouvernement, car il lui permet de faire quelque chose. La question a été posée, mais avant d'obtenir une réponse, il faudra attendre longtemps après le retour au travail des fonctionnaires, si l'on en juge par le temps que le gouvernement a mis à répondre aux questions qui lui ont été posées au sujet de la loi sur le retour au travail des débardeurs. Je pense que j'ai reçu une réponse neuf mois après avoir posé ma question.

Le débat n'a rien à voir avec la réduction de l'énorme déficit, ni avec la restriction des augmentations salariales. Il vise la suppression des salaires. Quelle occasion en or de présenter un projet de loi à ce sujet. Il est certain que le gouvernement n'a pas négocié de bonne foi avec ces employés à partir du moment où il a déposé son budget, budget qui leur imposait des restrictions, budget dont l'adoption était assurée par la majorité que le gouvernement détenait et budget qui rendait impossible la tenue de négociations équitables. Dès que le ministre des Finances a lu son budget, toute négociation juste devenait impossible, cela crève les yeux.

Le déficit. . . Statistique Canada a fait une enquête, une étude. Je ne sais pas qui l'a réalisée ou l'a commandée. Je ne sais pas, mais Statistique Canada est probablement l'un des organismes gouvernementaux qui ont la meilleure réputation. Je me demande si les employés de